

Meulan-en-Yvelines, le 08 avril 2021

Chère Collègue,  
Cher Collègue,

Je vous remercie de bien vouloir assister à la séance du Conseil municipal qui aura lieu en Mairie, salle du Conseil, le :

MERCREDI 14 AVRIL 2021 À 20H30

ORDRE DU JOUR :

- Désignation du secrétaire de séance,
- Approbation du procès-verbal de la séance du 16 février 2020,
- Communications,
- Compte rendu des décisions prises par le Maire, conformément à l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales :
  - o décision 2021-05 : Convention relative à l'utilisation des certificats d'économie d'énergie – Opération réalisée dans le cadre du P3 en 2020,
  - o décision 2021-06 : Entretien et maintenance des chaudières de faible puissance de la Ville,
  - o décision 2021-07 : Convention d'assistance juridique sous forme d'abonnement,
  - o décision 2021-08 : Tarifs Festival des fromages,
  - o décision 2021-09 : Redevance d'Occupation du Domaine Public (RODP),
  - o décision 2021-10 Entretien d'espaces verts par éco pâturage,
  - o décision 2021-11 : Réfection de la toiture terrasse du gymnase des Annonciades,
  - o décision 2021-12 : Tarification pour les vide-greniers organisés sur le territoire communal,
  - o décision 2021-13 : Tarification pour les semaines sportives à compter de 2021,
  - o décision 2021-14 : Subvention contrat de développement social territorialisé 2021 – Conseil départemental 78,
  - o décision 2021-15 : Subvention exceptionnelle à la relance des bibliothèques – France relance – 2021.
- Information :

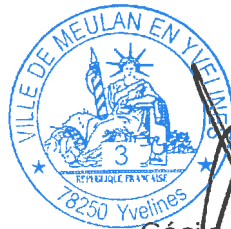
Communication de l'état annuel des indemnités des élus communaux 2020.
- Délibérations :
  1. Modification du tableau des effectifs : transformation de postes,
  2. Modification de la liste des emplois concernés par les astreintes du Centre de Supervision Urbain,
  3. Création de la deuxième phase du dispositif d'aide exceptionnelle communale à destination des commerçants et artisans de la commune (COVID),
  4. Demande de financement auprès du Conseil départemental au titre du dispositif de la deuxième phase d'aide d'urgence au soutien du bloc communal concernant les aides aux commerçants et artisans de la commune,
  5. Subventions aux associations 2021,
  6. Modification du règlement de fonctionnement du Service d'Accueil Familial,
  7. Convention de mise à disposition des véhicules appartenant à la commune de Meulan-en-Yvelines à titre gratuit au CCAS de Meulan-en-Yvelines,
  8. Modification du règlement de la régie de recettes centrale de Meulan-en-Yvelines,
  9. Tarifs pour la location du mobilier communal,
  10. octroi de la garantie à certains créanciers de l'Agence France Locale pour l'année 2021,
  11. Vote des taux des impôts locaux 2021,
  12. Rapport sur l'utilisation du FSRIF 2020,

13. Approbation de la fixation de la composante de neutralisation fiscale des attributions de compensation à compter de 2017,
14. Adoption des attributions de compensation provisoires 2021,
15. Cession de biens de la Caisse des Ecoles à la Ville de Meulan-en-Yvelines – intégration au patrimoine communal,
16. Transfert de propriété de l'aire de stationnement de la gare Thun-Le-Paradis,
17. Adhésion à la convention spécifique Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme,
18. Désaffectation des parcelles AB 25, AB27, AB 230, AB 232, AB 242, AB 245 et AB 246 et OC 61 et OC 241,
19. Déclassement des parcelles AB 25, AB27, AB 230, AB 232, AB 242, AB 245 et AB 246 et OC 61 et OC 241.

- Questions diverses (sous réserve de dépôt).

Je vous prie d'agréer, Chère Collègue, Cher Collègue, l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire  
Vice-président de la Communauté Urbaine GPS&O  
Conseiller départemental des Yvelines



Cécile ZAMMIT-POPESCU